



Compte-rendu de l'audioconférence du 20 mai à la DRFIP Nord

Une audioconférence visant à faire le point sur le Plan de Reprise de l'Activité (PRA) à la DRFIP Nord s'est tenue le jeudi 20 mai 2020 à 16h30.

Le DRFIP nous indique que :

Le nombre d'agents présents dans les services a augmenté de 50%.

Le télétravail a légèrement fléchi.

2/3 des agents sont au travail.

Le dispositif de la journée banalisée continue.

A ce jour, la teneur des mesures d'assouplissement du déconfinement pour le mois de juin 2020 ne sont pas encore connues (écoles fermées, ASA garde d'enfant,...).

Masques

La DRFIP a bénéficié d'une dotation de masques de la part de la préfecture, soit 2 masques par jour et par agent pour l'accueil du public.

L'employeur n'a pas l'obligation de fournir des masques, cependant, les chefs de services peuvent en distribuer à leurs agents selon les circonstances.

**La demande de l'UNSA est toujours la même:
la DRFIP doit distribuer des masques à tous les agents !!**

Vendredi 22 mai 2020

Le DG a indiqué qu'il était obligatoire de poser la journée d'autorisation d'absence exceptionnelle le 22 mai.

Le courriel daté du 14 janvier 2020 dit le contraire, c'est-à-dire qu'il est possible de poser un jour de congé ou un ARTT...

La DRFIP change la règle du jeu !!

Congés

Concernant la question des congés à poser, il n'y a pas d'interdit. Seule la nécessité de service peut remettre en cause le souhait de poser des congés.

Campagne IR

6 SIP sont déjà réouverts, 6 ouvriront le 25 mai et les derniers à compter du 26 mai.

Des vigiles sont prévus dans tous les CDFIP ouverts.

Sur les 6 SIP déjà ouverts, il y a eu 6 rendez-vous le premier jour et 14 rendez-vous le deuxième jour. Actuellement, 50% des appels téléphoniques n'aboutissent pas.

ASA personnes fragiles

Les agents qui ont été placés en ASA personnes fragiles durant la période de confinement vont devoir se rendre chez leur médecin traitant afin d'obtenir un arrêt de travail pour cette période.

La DRFIP va contacter les agents concernés.

Ce dispositif est prévu au niveau Fonction Publique.

L'UNSA espère que les médecins auront été prévenus...

Congés «covid 19»

Les agents qui n'étaient pas en télétravail mais qui ont travaillé de chez eux, par exemple au téléphone, seront considérés comme étant en présentiel.

Les chefs de services devront faire remonter les listes à la DRFIP.

Transport

La DRFIP a loué 30 places de parking en illimité à Lille afin d'en faire bénéficier les agents y travaillant.

La DRFIP va envoyer un courriel à tous les agents concernés afin de les informer et de leur indiquer la marche à suivre pour en bénéficier.

Inspecteurs vérificateurs

Les inspecteurs vérificateurs qui avaient été dépossédés de leur ordinateur portable vont le récupérer d'ici la fin du mois de mai 2020.

Vacataires

La DRFIP attend le feu vert de la DG pour reprendre des vacataires.

Mutations locales

La circulaire sortira le mardi 26 mai 2020.

L'application ALOA sera disponible à compter du mardi 9 juin 2020.

STC/CEL

La Caisse Des Dépôts va mettre fin au contrat avec la DGFIP au mois d'octobre 2020.
Il y a plus de 160 000 courriers en attente au CEL. Des vacataires vont être recrutés pour résorber le stock.

En cas de problème en rapport avec la sécurité sanitaire, les agents peuvent se rapprocher de l'UNSA et/ou utiliser le registre dématérialisé du CHSCT.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.
Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail
Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr
Nouveau blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>
Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>

